

Brouillon de l'introduction d'une monographie : L. Jaffro, *Le miroir de la sympathie. Sentimentalisme et analyse chez Adam Smith*, à paraître chez Vrin. État au 1<sup>er</sup> avril 2020.

## Introduction

La première chose que doit faire une étude de *The Theory of Moral Sentiments* est de rétablir l'article défini et d'insister sur l'ambition qu'il y avait, de la part d'Adam Smith, à ne pas écrire *An Inquiry into...* ou *An Essay concerning...* Notre manière d'insister est d'employer comme titre court *La Théorie*. Dans les pages nombreuses où Smith parle de l'importance de notre capacité à nous émerveiller de la perfection des systèmes de toute nature, il est question du type d'émotion qu'il attendait, sans doute, que son lecteur éprouve en découvrant la puissance explicative de *La Théorie* et la maîtrise de la complexité qu'elle permet apparemment. Mais l'attitude d'un lecteur peut-elle en rester à l'étonnement, au risque d'être esthétique sans être véritablement critique ? Nous devons à la fois reconnaître que Smith avait pour projet de produire une merveille théorique, ne pas boudier notre plaisir, et conserver l'attitude philosophique qui consiste à discuter pied à pied ce qui nous est proposé.

L'objet central de *La Théorie* — qui est le premier livre de Smith (1759), mais aussi en un sens, dans sa 6<sup>e</sup> édition (1790), son dernier — est d'étudier une application particulière des pouvoirs de l'esprit, du moins avant l'adjonction de la partie dite « pratique » sur les vertus (partie VI dans la 6<sup>e</sup> édition). Chez les philosophes écossais, toute la philosophie morale — au sens large, entendue comme une philosophie de l'esprit, au côté d'une philosophie de la nature — a pour programme l'examen des pouvoirs de l'esprit humain. La philosophie morale au sens réduit — ce que nous appellerions aujourd'hui la théorie morale — a pour objet d'étudier « le pouvoir ou la faculté de l'esprit qui nous rend certains caractères agréables ou désagréables, nous fait préférer une manière de se conduire à une autre, dénommer l'une bonne [*right*] et l'autre mauvaise [*wrong*], et considérer la première comme objet d'approbation, d'honneur et de récompense, et la seconde de blâme, de reproche et de punition » (TMS, VII, 3, Introduction, 1; tr. fr., 421<sup>1</sup>). Smith insiste sur la caractère purement théorique de cette question, qui « ne peut absolument pas avoir l'effet » que la question de la nature de la vertu « a nécessairement sur nos notions du bien et du mal dans de nombreux cas particuliers » (TMS, VII, 3, Introduction, 3; tr. fr., 422). La passion que la première suscite, la curiosité, est traditionnellement celle du savoir spéculatif.

---

<sup>1</sup> Toutes nos références à *The Theory of Moral Sentiments* sont au numéro de paragraphe dans la *Glasgow Edition* de D. D. Raphael et A. L. Macfie. Bien que toutes les traductions soient nôtres, nous donnons ensuite, pour comparaison, la page de la traduction de M. Biziou, C. Gautier et J.-F. Pradeau.

Dans le titre de *La Théorie*, les sentiments moraux ne sont pas tant l'objet que la solution. L'objet est l'évaluation des autres et de soi, notamment l'évaluation morale ; mais pas exclusivement, puisqu'il est question aussi d'une évaluation d'ordre esthétique, elle-même entendue non au sens d'une spécialité, mais comme une dimension qui affecte diverses sortes de jugements et sentiments. Bref, Smith, propose de rendre compte de l'activité évaluative au moyen d'un système qui fait jouer le premier rôle aux sentiments moraux et à la sympathie. Comme on sait, d'un mot, il s'agit d'une explication *sentimentaliste* de l'évaluation. Le sentimentalisme, depuis Francis Hutcheson et David Hume, n'implique pas que *seuls* des sentiments soient à l'œuvre dans la formation de nos réactions évaluatives ; il signifie que les sentiments jouent le rôle principal — constitutif — dans cette formation. La « raison » n'est pas congédiée, mais subordonnée. Le processus a une dimension affective fondamentale, mais aussi une dimension cognitive auxiliaire.

La sympathie, en effet, n'est pas à proprement parler un sentiment, puisque Smith la définit comme une correspondance ou similitude de sentiments. Selon lui, ce fait d'une correspondance peut s'observer. C'est un point curieux, difficile à admettre, que cette idée que nous avons une connaissance par observation, de l'ordre du constat, de nos sentiments, de ceux des autres, et, en outre, de leur correspondance ou non correspondance, ou, du moins, que nous avons des croyances à ce sujet. S'agit-il de l'hypothèse aventureuse selon laquelle nous pourrions prendre aisément, de nous-même, à l'égard de nos propres attitudes la pose d'un observateur détaché ? Ne faut-il pas plutôt y voir la formulation de l'idée, plus plausible, que l'information dont les uns disposent sur les attitudes des autres et la forme de cognition sociale qui la véhicule sont cruciales pour la pertinence des attitudes par lesquelles nous réagissons aux attitudes d'autrui et à nos propres attitudes ? Quoi qu'il en soit, pour Smith, cette observation par l'évaluateur de ses propres réponses affectives et son observation ou imagination des réponses d'autrui constituent un aspect de la dimension cognitive du processus évaluatif, au côté d'un autre aspect qui est l'information dont dispose l'évaluateur sur la situation. L'appréhension de cette situation fournit le contexte d'émergence de ces réponses. En somme, une activité cognitive est présente en amont et en aval de la production de sentiments : en amont, car, pour réagir affectivement, il faut avoir une représentation de ce à quoi on réagit ; en aval, car pour qu'une réaction affective ait une portée évaluative, il faut, selon Smith, qu'on puisse l'observer et la comparer.

Si les sentiments moraux que mentionne le titre de l'ouvrage sont au pluriel, et s'il est constamment question de « nos sentiments moraux » de manière absolue, sans spécification ou

qualification, c'est que les sentiments pertinents pour le processus évaluatif ne sont pas déterminés au préalable. Hume rapporte les évaluations morales et esthétiques à des sentiments d'un genre particulier. Pour lui, il existe des affections spécifiques au principe de l'approbation et de la désapprobation. Smith constate qu'il n'en va pas ainsi puisque « notre horreur pour la cruauté n'a aucune espèce de ressemblance avec notre mépris pour la mesquinerie » (TMS, VII, 3, 3, 13 ; tr. fr., 433). Smith prend acte, contre Hume, du fait que les sentiments moraux sont des réponses affectives dont la liste n'est pas fixée d'avance et qui sont aussi diverses que les types de situation pratique qui les suscitent. Bref, si le sentimentalisme moral et esthétique est bien la thèse selon laquelle les évaluations reposent essentiellement sur des sentiments, cette thèse, adoptée par les deux auteurs, est interprétée *de re* par Hume (elle revient à dire qu'il existe certains sentiments et qu'il est vrai *de ces sentiments-là*, présents à l'identique dans toute évaluation d'un certain type, qu'ils ont un rôle constitutif pour les jugements évaluatifs), tandis qu'elle est interprétée *de dicto* par Smith (la thèse sentimentaliste est que diverses choses qui relèvent du genre « sentiment moral » ont un rôle constitutif dans les jugements évaluatifs). Il n'y a donc pas, pour Smith, de sentiments spécifiques qui soient au principe des évaluations. Son recours à la sympathie comme correspondance des sentiments le dispense aussi bien d'une solution à la Hume que du recours à l'idée de sens moral. Si l'approbation et la désapprobation morales reposent sur « la coïncidence ou l'opposition des sentiments de l'observateur et de la personne observée », « quel besoin d'imaginer un nouveau pouvoir de perception pour rendre compte de ces sentiments ? » (TMS, VIII, 3, 3, 14 ; tr. fr., 433)

*La Théorie* comporte une description très fine des attitudes évaluatives à l'égard des autres et de soi-même, appuyée sur de nombreux exemples qui font appel à l'imagination autant qu'à l'expérience personnelle du lecteur. Surtout, elle livre le petit nombre de principes qui permettent de décrire une grande variété d'interactions sociales et d'ajustement des conduites. Bien que Smith ait adopté un ordre synthétique d'exposition, qui commence par les configurations élémentaires des processus qui s'appuient sur la sympathie, et qui progresse vers la reconstitution d'expériences morales plus sophistiquées, le lecteur devine partout l'effort analytique qu'aura exigé la découverte des principes de l'activité évaluative tant intrapersonnelle qu'interpersonnelle. Comment comprendre ce double mouvement ? Il est typique d'une méthodologie traditionnelle.

Nous sommes guidés dans l'interprétation de *La Théorie* par la conviction que Smith adopte la même méthode, analytique-synthétique, qu'emploient ses prédécesseurs dans le projet d'une « histoire » de l'esprit et ses contemporains dans la science de la nature humaine. Dans

l'Introduction de son *Traité de la nature humaine*, Hume avait formulé le programme d'une philosophie morale « expérimentale », c'est-à-dire d'une enquête descriptive qui cherche à dégager des « principes » qui rendent compte des phénomènes du monde mental, de même que la science newtonienne rend compte des phénomènes de la nature. La philosophie morale découvre les ressorts des opérations de l'esprit, à partir d'une double source : l'observation des conduites humaines présentes et passées, et l'imagination de ce qu'il adviendrait dans telle ou telle variation de circonstances. Ce n'est pas nouveau. Selon l'esprit baconien, l'histoire naturelle (la description et mémoire sur les faits) et la philosophie collaborent étroitement : l'histoire naturelle, appliquée à l'homme aussi bien qu'à la nature, observe et rassemble un matériau que la philosophie analyse afin de dégager les principes au-delà des faits. La généralisation de ces principes dépend de leur capacité à rendre compte du matériau de l'expérience. Selon Hume, leur caractère empirique est marqué par l'existence d'exceptions ou déviations. La puissance explicative de la philosophie dépend également de sa capacité à expliquer la genèse de ces exceptions ou déviations. Hume adopte aussi, dans la présentation de la méthode de la science de la nature humaine, le lexique que John Locke avait emprunté aux chimistes. Nous décrivons les opérations et interactions des corps chimiques à défaut d'avoir accès à leur essence ; nous faisons varier les circonstances de ces phénomènes afin de mieux en comprendre la production ; nous ne pouvons identifier la disposition qu'un corps possède à produire tel effet qu'en examinant ce qu'il advient selon qu'il est placé ou non dans tel contexte. C'est de la même façon que Hume entend procéder avec les phénomènes de l'esprit. Les principes ainsi découverts ne sont pas des causes ultimes, mais des lois générales susceptibles à la fois de révision et d'extension. La science de la nature humaine combine démarche analytique et démarche synthétique : elle pratique l'analyse qui découvre les principes ; et ces principes fournissent le point de départ de la synthèse<sup>2</sup>.

Smith revendique explicitement sa participation à la « science abstraite de la nature humaine » — le qualificatif fait écho aux *abstract speculations* dans la Conclusion du *Traité* de Hume —, qui distingue les « diverses fonctions et pouvoirs des différentes facultés de l'esprit » (TMS, VII, 3, 2, 5 ; tr. fr., 425). La synthèse est au principe du plan de *La Théorie* qui est celui d'une construction progressive à partir des principes de l'approbation et de la désapprobation. Mais la synthèse suppose une analyse. Cette dernière reste souvent implicite et n'apparaît qu'autant que l'exige la description. Cette situation exige du lecteur un double exercice : le premier, facile

---

<sup>2</sup> Note sur la comparaison du *Traité II*, dont l'ordre est analytique, et de la *Dissertation sur les passions*, dont l'ordre est synthétique.

et plaisant, revient à imaginer les situations qui sont au cœur des exemples évoqués par Smith ; le second, plus exigeant et parfois laborieux, consiste à suivre une analyse — qui n'est souvent qu'amorcée — de jugements de valeur complexes en termes de processus mentaux et sociaux plus élémentaires. Les nombreuses corrections et réécritures, au fil des éditions, mais surtout le fait que l'ouvrage soit issu de l'enseignement de Smith, qui comme tout professeur devait fréquemment reformuler les mêmes idées, expliquent l'abondance des redites. Ces répétitions multiples sont aussi souvent des variations subtiles: la même question, abordée en plusieurs lieux de l'ouvrage, n'a pas exactement la même physionomie selon le passage sur lequel on s'appuie. Cela ajoute aux difficultés du lecteur. Mais la première difficulté tient à la matière même et à la subtilité très grande de l'explication des processus d'évaluation sociale et notamment morale que propose Smith.

La pratique de la méthode analytique-synthétique ancre *La Théorie* dans une tradition ancienne et permet de la situer comme une réalisation particulière du grand programme d'exploration des phénomènes humains sur le modèle de l'étude des phénomènes de la nature. Mais l'œuvre parle aussi à la philosophie morale contemporaine, car ce que Smith appelle le « système de la sympathie<sup>3</sup> » peut être vu comme ce que nous appelons une théorie de la réponse. Quand on applique une théorie de la réponse aux évaluations morales, on soutient que les réponses affectives ou cognitives obtenues dans une certaine situation — dont il convient de spécifier les conditions — sont des guides fiables de ces évaluations<sup>4</sup>. Un courant important de l'épistémologie morale, illustré aujourd'hui par Tim Scanlon<sup>5</sup>, a son origine dans la conception du jugement qu'avait défendue Franz Brentano contre la théorie sentimentaliste de la réponse<sup>6</sup>. Notre étude prend en sandwich *La Théorie* entre une approche historique, qui met l'accent sur son classicisme méthodologique, et une approche analytique qui la confronte avec des entreprises qui, aujourd'hui, visent aussi à trouver dans les attitudes subjectives l'index des valeurs, mais d'une manière non sentimentaliste.

Une source plus importante de fascination est la manière très modeste et discrète, sans aucun sensationnalisme, dont Smith propose une version pourtant radicale du sentimentalisme. En comparaison, le premier appendice « Du sentiment moral » que Hume a placé au terme de son

---

<sup>3</sup> Selon l'expression qu'on rencontre dans un passage de *The Theory*, VII. iii. 1. 4, p. 317.

<sup>4</sup> Faire référence à *La Couleur du goût*, sur ce type de théorie.

<sup>5</sup> Référence.

<sup>6</sup> Pour Brentano, la faute de nombreux auteurs, dont Hume, est d'avoir ignoré que les sentiments instinctifs ou habituels constituent une classe distincte des sentiments définis comme justes. Cela leur interdit de rendre compte de manière satisfaisante de la correction et pertinence des jugements de valeur. Voir *L'Origine de la connaissance morale*, trad. M. de Launay et J.-C. Gens, Paris, Gallimard, 2003, p. 55 sqq.

*Enquête sur les principes de la morale*, dont l'écriture se veut pourtant facile et agréable, est une provocation, un défi lancé au rationalisme moral. Il y défend l'hypothèse que « la moralité est déterminée par le sentiment » et que la raison « n'est pas un motif de l'action » et ne l'influence « qu'en nous montrant le moyen d'atteindre le bonheur ou d'éviter le malheur ». La provocation est telle que Hume en a aussi attribué le contenu — manière de s'en distancier — à un des personnages philosophiques de ses essais, « Le sceptique ». Rien d'aussi spectaculaire, du moins à première vue, dans *La Théorie*. Smith y défend méthodiquement une théorie sentimentaliste des jugements de valeur, mais sans jamais monter à l'assaut de la citadelle donquichottesque du rationalisme moral. Dans la partie historique (présente dès la 1<sup>re</sup> édition ; la 7<sup>e</sup> à partir de la 6<sup>e</sup> édition), Smith présente cette bataille comme ayant été conduite et déjà remportée par d'autres avant lui, au premier chef Hutcheson qui a montré que le rôle de la raison en matière d'évaluation et de motivation est essentiellement instrumental (la raison peut rendre un objet attrayant seulement en le présentant comme le moyen d'obtenir autre chose qui soit naturellement plaisant) et que les distinctions de valeur intrinsèque ne reposent pas sur la raison, mais sur le sentiment (TMS, VII, 3, 2, 7-9 ; tr. fr., 426-427).

Comme Hutcheson, Smith détache le jugement évaluatif des raisons dont, pour un rationaliste comme Thomas Reid<sup>7</sup> — dont nous invoquerons souvent le point de vue très critique sur les propositions de son compatriote —, il dépend souvent, même si ce n'est pas toujours (car Reid admet qu'il y a bien, *aussi*, des évaluations instinctives). En cela, il est un pur sentimentaliste. Du point de vue reidien, Smith commet l'erreur de rendre *toute* évaluation instinctive. Comme nous l'avons dit d'emblée, il y a cependant dans l'évaluation, pour Smith lui-même, un élément cognitif distinct du sentiment, et qui consiste notamment dans la perception de l'accord ou du désaccord entre le sentiment du spectateur et celui de la personne concernée, c'est-à-dire en l'observation de la sympathie ou de son absence<sup>8</sup>. Mais cette reconnaissance de l'élément cognitif n'affecte pas le caractère purement sentimentaliste de cette approche, car la considération de raisons ni joue aucun rôle dans ni dans la production des sentiments ni dans l'observation de leur correspondance.

Pour revenir à la comparaison avec son comparse dans la science de la nature humaine, une autre différence significative par rapport au scepticisme de Hume est que la potentialité antithéologique d'une théorie purement sentimentaliste n'est pas du tout mise en avant par Smith, mais est au contraire atténuée par des considérations providentialistes qui ne sont

---

<sup>7</sup> Référence aux Active Powers dans la trad. fr.

<sup>8</sup> Faire référence à l'article de Laurie Bréban.

manifestement pas de pure convention, mais, comme nous le verrons, jouent un rôle effectif dans l'économie du système des sentiments moraux ; elles vont bien au-delà de l'usage d'un vocabulaire providentialiste que l'on rencontrait parfois chez son ami sceptique sous une forme assez clairement conventionnelle, sinon ironique. Bref, Smith fait du sentimentalisme le socle de la description et de l'analyse, non seulement de la vie morale, mais de l'ensemble de l'activité évaluative, et c'est en cela que son sentimentalisme est radical. Mais, à la différence de Hume, il n'inscrit pas son propos dans une polémique contre le rationalisme moral ou la morale des théologiens.

On réduit souvent l'originalité et l'intérêt de *La Théorie* à l'usage virtuose de la sympathie du spectateur et avec le spectateur. L'idée selon laquelle, afin de ne pas être juge et partie dans une évaluation, il convient d'en appeler au point de vue d'un autre en général, n'est pas inventée par Smith et elle est très commune chez tous les auteurs qui ont réfléchi aux questions de justice au sens moral du terme. Un leibnizien pourrait considérer et apprécier *La Théorie* comme une sorte de fugue brillante sur le thème du caractère central, pour la vie morale, de notre capacité à nous mettre à la place des autres. Mais un leibnizien ne saurait accepter que cette capacité fasse l'objet d'une analyse exclusivement sentimentaliste<sup>9</sup>. Un kantien pourrait admirer ce que dit Smith du rôle du spectateur impartial<sup>10</sup>. Mais un kantien pourrait-il accepter la théorie sentimentaliste qui en est, pour Smith, le fondement ? En effet, la théorie proposée est celle d'une genèse du spectateur impartial dans la *seule* dynamique des sentiments et de la sympathie. Aujourd'hui, un philosophe comme Tim Scanlon peut aussi tenir pour cruciale cette capacité à nous représenter les réponses appropriées de personnes convenablement situées, parce qu'il considère que la moralité a son principe dans la justification devant les autres. Mais, selon lui, la justification devant les autres ne saurait s'analyser de manière sentimentaliste, parce qu'elle implique, non pas simplement l'observation des réponses affectives d'un spectateur, mais la capacité à adopter des attitudes appropriées et, par suite, le concept de raisons<sup>11</sup>. La radicalité du sentimentalisme de Smith (et sa fragilité aux yeux du rationaliste) tient précisément à cette tentative d'une théorie de la justification qui lui donne pour base des attitudes qui ne sont pas réglées par des raisons. Pour savoir si une attitude est correcte, il faut consulter les réponses du

---

<sup>9</sup> Faire référence à un des textes de Leibniz sur la notion de justice.

<sup>10</sup> Voir K. Haakonssen, *Natural Law and Moral Philosophy. From Grotius to the Scottish Enlightenment*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, p. 148-150.

<sup>11</sup> T. M. Scanlon, *What We Owe to Each Others*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1998. Le rapprochement entre le contractualisme de Scanlon et la théorie d'Adam Smith a été fait par plusieurs auteurs, dont Philip Pettit (« Substantive Moral Theory », *Social Philosophy and Policy*, 25, 1, 2008, p. 1-27 (p. 17-18)) et Amartya Sen (*The Idea of Justice*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2009, p. 199), qui ne prêtent pas attention à ce qui sépare un rationaliste d'un sentimentaliste.

spectateur smithien, mais celles-ci sont elles-mêmes correctes par stipulation. Il n'y a aucune condition épistémique particulière de leur validité, en dehors d'une information suffisante, du désengagement et d'une posture que Smith dit « candide ». C'est bien en sentimentaliste radical que Smith rend compte du « *sense of propriety* », de notre capacité à évaluer le caractère ou non approprié et le degré d'appropriation d'une attitude<sup>12</sup>. En effet, sont appropriées les attitudes qui donnent lieu à l'approbation du spectateur, mais la question de la correction de cette attitude d'approbation elle-même n'est pas posée. Comme nous le verrons, elle est évitée en étant reportée au plan des causes finales. La Providence nous a faits tels que nous sommes capables de réponses sentimentales impartiales et moralement instructives.

Le caractère implicite de l'analyse, la modestie descriptive, et la discrétion dans la défense d'un sentimentalisme radical sont certainement responsables de l'expérience du lecteur qui est à la fois celle de l'admiration devant la rhétorique déployée — notamment dans les portraits de caractères ou types moraux dans lesquels Smith excelle, qui condensent toute une expérience sociale et morale, et qui sont le seul aspect sous lesquels son ouvrage se rapproche du genre édifiant de ce qu'il appelle « éthique » (TMS, VII, 4, 6 ; tr. fr., 439) — et celle de la peine due à son extrême densité, qui exige parfois une grande contention d'esprit. Sous ce dernier aspect, le texte peut paraître bien éloigné de l'exigence pédagogique que devaient satisfaire les conférences de philosophie morale données par Smith à Glasgow à de jeunes garçons, dont la première édition de *La Théorie* est directement issue. Il est aussi assez éloigné de l'idéal de la philosophie « *easy* » que Hume avait assigné à l'écriture de ses propres essais et enquêtes afin d'assurer la popularisation de la nouvelle science de la nature humaine. Le lecteur de Smith a souvent besoin d'aide.

Quelles sont les diverses questions dont le lecteur de *La Théorie* attend qu'elles soient éclairées ? Il ne serait pas avisé de mettre sur cette liste la question qui a donné lieu au prétendu « problème Adam Smith », à savoir celle de la cohérence entre la psychologie et le supposé enseignement moral de *La Théorie* et la conception des motivations de l'action qui opère dans *La Richesse des nations*. Ce faux-problème, dont on sait qu'il reposait sur un prétendu conflit entre une explication par la sympathie et une explication par l'intérêt, a été dissipé de diverses manières<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Nous traduirons littéralement *propriety*, qui signifie à la fois la décence et le caractère approprié, par « propriété » ou « appropriation », plutôt que par « convenance ». Dans *La Théorie*, l'usage surabondant du terme sonne comme un jargon. Dans son *Traité*, Hume l'emploie exclusivement au sens linguistique (la propriété d'une expression) qui est aussi celui du français « propriété ». Sur les relations entre le sens linguistique et *La Théorie*, voir Stephen J. Mckenna, *Adam Smith. The Rhetoric of Propriety*, Albany, State University of New York Press, 2006.

<sup>13</sup> Pour un aperçu, voir Jean Dellemotte, « La cohérence d'Adam Smith, problèmes et solutions: une synthèse critique de la littérature après 1976 », *Économies et sociétés*, série PE 45 (2011), p. 2227-2265.



Pour n'en mentionner qu'une, il suffit de remarquer que *La Théorie* distingue une forme naturelle et une forme excessive de *self-love* et accorde à la première une place très importante comme ressort de la vie évaluative et spécialement morale<sup>14</sup>. La culture de la sympathie n'exige aucun renoncement au *self-love* naturel.

Voici les principales questions auxquelles ce livre essaie d'apporter des réponses :

a. Quelle organisation ? Comment comprendre la structure de la partie théorique de *La Théorie*, c'est-à-dire de l'ouvrage tel qu'il est avant l'adjonction d'une partie dite « pratique », sur l'identification des vertus, avec la 6e édition ? Une solution élégante a été adoptée par Leonardo Müller<sup>15</sup>. Elle s'appuie sur la typologie des principes d'approbation et de désapprobation. En effet, Smith distingue quatre sortes de manière d'évaluer une attitude ou une conduite, selon la source de nos sentiments : 1. Le sens de la propriété repose sur la capacité à sympathiser avec les motifs de l'agent concerné. 2. Le sens du mérite repose sur la capacité à sympathiser avec la gratitude du bénéficiaire de l'action en question, et concerne ainsi ses effets proches. 3. Le sens du devoir repose sur la capacité à confronter une attitude ou conduite avec les règles générales. 4. Le sens de la beauté (tirée de l'apparence d'utilité) repose sur la capacité à s'émerveiller du système de conduite dans lequel cette action ou attitude s'insère de manière plus ou moins lointaine (TMS, VII, 3, 16). La partie théorique de *La Théorie* analyse l'approbation et la désapprobation. Sa structure doit donc être fournie par cette typologie des principes.

Cette solution se heurte, cependant, à plusieurs difficultés. Elle est proposée tardivement — du point de vue du déroulement de l'ouvrage et non pas nécessairement du point de vue de sa genèse —, dans la dernière partie. Smith ne l'a pas exposée à l'ouverture de *La Théorie*. En outre, cette structure — et ceci explique sans doute cela — ne correspond pas complètement au plan que Smith a effectivement adopté. Certes, les trois premières parties de *La Théorie* traitent respectivement du « sens de la propriété », du « sens du mérite » et du « sens du devoir ». La quatrième partie traite bien de « l'apparence d'utilité », mais elle n'en fait pas l'objet d'un « sens » qui aurait le même statut que les précédents. Smith s'y interroge même sur le degré auquel on peut considérer l'appréhension de cette beauté de l'apparence d'utilité peut être considérée comme un principe de l'approbation. Et il souligne que cette beauté « est principalement perçue par les hommes de réflexion et de spéculation, et n'est en aucun cas la qualité qui recommande en premier lieu ces actions au gros des hommes » (TMS, IV, 2, 11 ; tr.

---

<sup>14</sup> Voir Ch. Maurer, *Self-Love. Egoism and the Selfish Hypothesis*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2019, p. 186-195.

<sup>15</sup> Référence à thèse Leonardo Müller.

fr., 267) — remarque qui manifeste la conscience que Smith avait de l'écart regrettable entre le point de vue de certains savants et celui des acteurs sociaux. Le quatrième type diffère des trois précédents sous au moins un aspect : Ce goût pour l'apparence d'utilité — que Smith appelle aussi amour des systèmes — n'est pas un guide sûr de l'évaluation, et peut expliquer certains égarements des théoriciens. Par exemple, ce goût est responsable de l'erreur des philosophes de l'intérêt privé qui voient dans la société humaine une machine étonnante parce qu'ils la considèrent sous un angle théorique, qui n'est pas celui qui est adopté dans les évaluations sociales et morales effectives (TMS, VII, 3, 1, 2 ; tr. fr. 422). Le goût pour les machines en quoi consiste le sens de la beauté liée à l'apparence d'utilité, qui repose sur la sympathie pour leur bénéficiaire ou possesseur, à laquelle Hume donnait tant d'importance, ne peut pas éclairer la manière dont on apprécie sympathiquement le degré d'appropriation ou bien le mérite d'une attitude (c'est-à-dire le degré auquel elle justifie la gratitude), précisément parce qu'« aucune machine ne peut être l'objet de ces deux dernières sympathies » (TMS, VII, 3, 3, 17 ; tr. fr., 435).

Nous pensons que la structure de la partie théorique est plutôt donnée par la distinction entre les trois « sens » et des « influences » qui affectent leur exercice. Nous sommes frappé par le vocabulaire de l'influence qui, parfois, converge avec celui de l'autorité d'un principe (comme la conscience), mais qui, souvent, permet à Smith de parler de ce qui vient affecter, voire perturber, l'opération d'un principe. Il nous semble que la tétralogie des principes d'évaluation est moins structurante pour *La Théorie* que l'opposition entre les « sens » comme principes, d'une part, et, d'autre part, les « influences » de divers facteurs, comme la coutume, les considérations relatives à la fortune, ou même la beauté liée à l'apparence d'utilité. Une telle conception est typique de l'associationnisme qui domine chez plusieurs auteurs du même milieu intellectuel, par exemple Alexander Gerard, et dont nous avons montré ailleurs qu'il permet d'intégrer la pluralité des « sens » comme divers exercices d'une même imagination<sup>16</sup>.

b. Quelle explication de l'autorité normative? Pourquoi ce que nous nous représentons du point de vue d'un spectateur devrait-il compter pour nous ? Le spectateur est un autre. Comment les attitudes ou réactions des autres peuvent-elles avoir une véritable autorité, au-delà d'une simple influence, sur nos propres attitudes et conduites ? L'arrière-plan de la sympathie est la distance, l'écart entre les personnes. La personne qui sympathise n'est pas la personne objet de sa sympathie. La première n'est pas et ne peut pas être à la place de la seconde. Ce que ressent la seconde n'est pas et ne peut pas être directement senti par la première. C'est pour cette

---

<sup>16</sup> Référence à *La Couleur du goût*.

raison que la sympathie est nécessairement une opération qui a sa source dans l'imagination et non pas une opération de la sensation ou même du sentiment. Une manière efficace de conduire cette opération est de se représenter la situation particulière dans laquelle se trouve la personne qui est la cible de la sympathie. Nous nous représentons alors non pas ce qu'éprouve autrui, mais ce que nous éprouverions nous-mêmes si nous avions à faire face à la situation qui est celle d'autrui. Et, à un autre degré, c'est aussi par l'imagination qu'une personne peut accéder au point de vue d'un spectateur qui, à l'inverse, sympathiserait plus ou au moins (et plus ou moins facilement) avec elle. La séparation entre autrui et moi est l'arrière-plan non seulement de la sympathie que je peux avoir pour autrui, mais aussi de la représentation que je peux me faire de la sympathie qu'autrui peut avoir pour moi.

Ce problème interpersonnel a son équivalent dans un problème intrapersonnel et intertemporel. L'écart entre ce que je pense ou désire maintenant et ce que je pensais ou désirais il y a quelques semaines est l'arrière-plan de mon intérêt présent, plus ou moins fort, pour ce que j'ai pu penser et désirer antérieurement. Ce soir, dans la chaleur sociale d'un repas partagé, je me surprends à témoigner chaleureusement de l'affection à des personnes dont je m'étais juré, au terme du bilan attentif d'une série de déceptions, de ne plus rien attendre. Pourquoi devrais-je écouter davantage la voix de mon jugement antérieur que la voix de mes émotions présentes ? Une description à la Smith ne nous dit pas que nous devrions l'écouter davantage (elle nous dit cependant que nous le devrions pour autant que nous valorisons la maîtrise de nous-mêmes), mais elle nous explique comment nous en venons à la conclusion que nous devrions l'écouter, ou comment un témoin en viendrait à cette conclusion à notre place.

L'opération de la sympathie réciproque, qui est celle de la personne concernée pour un spectateur, est au fondement de la maîtrise de soi. Il faut pour cela, en outre, que la personne concernée estime que c'est en contrôlant ses propres passions qu'elle peut mériter la sympathie d'un spectateur impartial. Sans le « système de la sympathie », l'opinion d'un autre n'aurait aucune autorité pour nous. Notre propre opinion dans un passé assez éloigné de la sphère de nos intentions présentes n'aurait pas non plus d'autorité sur ces dernières. Il est tentant d'en conclure que Smith réussit à rendre compte de l'autorité de certains jugements bien pesés, formés dans des circonstances de réflexion calme et de bonne information, dans les termes d'une dynamique de la sympathie au sens large. Le sentimentalisme devrait en rester à l'autorité de nos seuls sentiments présents s'il ne se dotait, grâce à l'opération de la sympathie, de la capacité de rendre compte des attitudes que nous estimons devoir adopter alors même qu'elles ne coïncident pas avec nos sentiments présents. Mais est-il si certain que le sentimentalisme

augmenté de la dynamique complexe qui mobilise la sympathie fournisse la théorie de l'autorité de certains jugements sur les conduites, y compris sur nos propres conduites ? Ne faut-il pas inverser la perspective en faisant observer que les considérations que nous pouvons avoir en nous plaçant par l'imagination dans un point de vue contrefactuel n'ont de force normative pour nous que pour autant que ce sont *nos* considérations et qu'en outre nous avons des raisons de leur donner de l'importance ?

C'est pourquoi on doit se demander si, pour être plus convaincant, le sentimentalisme radical ne devrait pas se doter d'une conception de l'identité pratique – de la capacité à endosser un certain caractère et à reconnaître comme siennes les attitudes et conduites qui l'expriment. La force normative de certains jugements ne peut s'expliquer par notre seule aptitude à nous les représenter comme étant les jugements de spectateurs moins partiaux que nous. Ne faut-il pas, en plus, que nos projets pratiques, la conception que nous avons de nous-mêmes, du type de personne que nous désirons être, confère une importance particulière à ces jugements ? Il me semble que sans cette fonction de l'identité pratique la séparation des personnes ne peut pas être compensée ; ou plutôt, qu'elle peut être compensée par l'imagination, mais de manière inefficace, non conclusive, sans incidence normative. L'insistance de Smith sur le point de vue qui est lié à un *character* est significative.

c. Quelle réalité de la valeur ? Cette autre question est de nature métathéorique. L'auteur de la nature a-t-il fait en sorte que le spectateur impartial tienne pour digne de blâme ce qui est *réellement* digne de blâme ? Comme Hutcheson, Smith reporte sur le plan des causes finales la question métaphysique de ce que l'on peut appeler la « réalité » de la connaissance morale. Cette question n'est pas réglée au plan du jugement lui-même, car, sur ce plan, la norme de ce qui est réellement digne de blâme est fournie par le jugement du spectateur impartial, de telle sorte que nous ne savons pas comment répondre à une question du style de celle de l'*Euthyphron* : Le spectateur impartial tient-il telle attitude pour digne de blâme parce qu'elle est (réellement) digne de blâme ? Ou bien cette attitude est-elle (réellement) digne de blâme parce que le spectateur impartial la tient pour digne de blâme ? Pour envisager une réponse à cette question, il nous faudrait spéculer sur les causes finales et sur le projet divin. Un lecteur attentif de Hume sait que son usage, plus limité, du vocabulaire providentialiste n'est qu'une manière conventionnelle de parler pour signifier une constitution naturelle dont une théorie sérieuse ne saurait rendre compte en faisant appel à la téléologie. Car une théorie des ajustements non intentionnels pourrait en rendre compte efficacement, en s'inspirant de l'hypothèse stratonicienne et des considérations néo-épiciuriennes développées par le personnage de Philon

dans les *Dialogues sur la religion naturelle*<sup>17</sup>. Mais qu'en est-il dans le cas de Smith ? Comme nous le montrerons, chaque fois qu'il est question des fondements des évaluations et de leur correction, *La Théorie* renvoie la question sur le plan — difficilement accessible — de la Providence. Une machinerie admirable (le « système de la sympathie ») nous découvre une correspondance entre des réponses évaluatives et des valeurs : selon cette théorie de la réponse, les sentiments spontanés d'un spectateur bien informé nous indiquent les attitudes qui méritent d'être adoptées ou rejetées. Mais nous ne savons pas si cette correspondance régulière a son fondement dans la nature des choses ou dans la constitution de la subjectivité. Nous savons cependant qu'elle est très heureuse.

d. Le sentimentalisme de Smith constitue-t-il une théorie morale ? C'est un truisme seulement si on considère que le contenu des cinq premières parties de la *La Théorie* est une théorie morale en un sens que l'expression a pour nous. « Théorie morale » est aujourd'hui équivoque. Cela peut désigner une théorie à propos du bien moral (par exemple, une théorie utilitariste), ce que l'on appelle généralement une éthique normative ou une doctrine morale. Cela peut désigner tout autre chose : une méta-éthique (par exemple, une forme de subjectivisme) comme théorie à propos de la nature des entités et des opérations impliquées par les évaluations morales. Or, pour Smith, il y a bien entre les cinq premières parties et la sixième partie (dans la 6<sup>e</sup> édition) une différence que l'on peut caractériser dans les termes, respectivement, de théorie et de pratique. L'ouvrage porte le titre de *La Théorie* parce que dans sa première édition il était exclusivement théorique. En ce sens, est théorique une recherche des principes de l'approbation. Est pratique la partie qui examine le type de vertu qui mérite l'approbation. Cela semble correspondre, à première vue, à la différence que nous faisons entre méta-éthique et éthique normative. À partir de la 6<sup>e</sup> édition, *La Théorie* offrirait donc une théorie morale dans les deux sens du terme, même si l'étude substantielle n'y est qu'ébauchée. En outre, si cela ne suffisait pas, le fait que Smith donne une histoire des théories morales — entendue sous les deux aspects — qui facilite la compréhension de sa propre entreprise, plaide pour que l'on considère qu'elle concurrence directement les théories de Hutcheson et Hume.

Cependant, nous ne pensons pas que *La Théorie* puisse être vraiment animée par l'intention de fournir une théorie morale, ni au sens d'une méta-éthique, ni au sens d'une éthique normative, même si ce qu'elle accomplit leur ressemble beaucoup. Le projet de Smith s'inscrit dans le programme d'une science de la nature humaine qui a été théorisé par Hume notamment dans l'Introduction de son *Traité*, et qui était déjà engagé par Hutcheson et d'autres auteurs de la

---

<sup>17</sup> Sur ce sujet, voir D. Deleule, *Hume et la naissance du libéralisme économique*, Paris, Aubier, 1979.

même génération, comme George Turnbull<sup>18</sup>. Ce projet vise à décrire les phénomènes moraux et à rendre compte par la découverte analytique de leurs principes. Mais, avec Smith, le caractère purement descriptif de l'entreprise est profondément marqué. Quelque chose qui ressemble à une interrogation méta-éthique sur les conditions psychologiques, mais aussi ontologiques et épistémologiques, de la moralité, est en réalité une investigation destinée à décrire le fonctionnement de n'importe quelle sorte de jugement évaluatif qui concerne ou la « propriété » ou le « mérite », sans que l'auteur ne s'engage réellement dans une discussion sur les contreparties sémantiques ou métaphysiques de cette description. De même, ce qui ressemble à une interrogation substantielle sur les vertus, qui identifierait les dispositions qui méritent l'approbation (et même l'admiration), est en réalité une description sans ambition directement normative des dispositions qui sont valorisées comme des vertus ou des vices. Elle en reste aux phénomènes<sup>19</sup>. Certes, Smith endosse les intuitions morales de la société européenne à laquelle il appartient — et qu'il aime comparer à d'autres sociétés, comme celles des Indiens d'Amérique — et il s'efforce d'en analyser les sources, mais son travail relève plus d'une sociologie morale que d'une théorie morale dans l'un ou l'autre des sens de l'expression. Ses prédécesseurs dans la science de la nature humaine n'avaient pas complètement renoncé à concurrencer les théoriciens du jugement ou de la motivation et les auteurs de sermons édifiants. La réserve descriptive de *La Théorie* est double: d'une part, décrire n'est pas fonder ; d'autre part, ce n'est pas recommander. Mais il est facile de confondre le projet de Smith avec une entreprise de fondation théorique ou une théorie normative. Lui-même a encouragé cette confusion. Il ne voyait aucun inconvénient à voir dans *La Théorie* une « philosophie morale », même si à son époque cette expression et chaire universitaire qui lui devait son appellation s'entendait de manière très large comme la science de l'esprit dans tout son spectre, face à la science de la nature. Peut-être projetons-nous dans cette lecture un découpage de la philosophie morale qui est le nôtre? Il n'y aurait alors pas lieu de s'étonner qu'il ne s'applique qu'imparfaitement à Smith.

*La Théorie* est au premier chef un exercice dans la science de la nature humaine qui prétend donner une bonne description du monde moral et social, et qui adopte le sentimentalisme dans ce but de description, puisqu'il y suffit. Il semble que *La Théorie* soit radicalement sentimentaliste par économie explicative. Elle évite de réitérer pesamment l'attaque sentimentaliste contre le rationalisme moral ; elle s'épargne aussi de prendre des engagements normatifs qui ne seraient

---

<sup>18</sup> Référence à Turnbull.

<sup>19</sup> Référence à Griswold sur ce point.

pas ceux de l'opinion publique ; par exemple, elle ne propose pas directement telle vertu comme accomplissement moral, même si elle endosse une évaluation sociale à ce sujet et décrit « l'homme de la plus parfaite vertu, l'homme que, naturellement, nous aimons et révèrons le plus » comme « celui qui joint au contrôle le plus parfait de ses propres sentimentaux originels et intéressés [*selfish*] la sensibilité la plus vive [*exquisite*] à la fois aux sentiments originels et aux sentiments sympathiques d'autrui », et combine donc ainsi, respectivement, les « vertus respectables » et les « vertus aimables » (TMS, III, 3, 35 ; tr. fr., 216). *La Théorie* renvoie aussi les engagements métaphysiques et la question de la fondation et de la réalité des valeurs au plan des causes finales. Le sentimentalisme n'est pas présenté à la Hume comme la vraie métaphysique de la morale, mais comme l'outil d'une exploration prudente et modeste des phénomènes sociaux. La prudence et la modestie de *La Théorie* vont jusqu'à l'affirmation que l'intérêt pris à sa lecture est presque exclusivement intellectuel. Mais elle nous enseigne aussi qu'il ne faut pas en rester à la fascination pour les systèmes — pour la mécanique sociale — si on espère entendre quelque chose aux interactions évaluatives dont, pour paraphraser une formule déjà citée, aucune machine n'est l'objet. Il nous faut aussi entrer dans les divers points de vue des acteurs sociaux, et c'est ce qu'accomplit constamment Smith, grâce à une imagination qui ne tient pas son objet à distance, et ce à quoi il nous invite, selon une démarche que l'on peut dire aussi bien compréhensive qu'analytique.